CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19.10.2020

ORDRE DU JOUR

Le conseil municipal se réunira à la mairie de Roiffieux le :

Lundi 19 octobre 2020 à 20h00

Afin de respecter le caractère public de la réunion, tout en assurant la tenue de la réunion dans des conditions sanitaires acceptables, seules 10 personnes seront autorisées à y assister.

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Adoption du compte rendu de la séance de conseil municipal du 21.09.20

1. Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal
2. Renouvellement de la convention avec la Compagnie d'Arc d'Annonay
3. Acquisition des parcelles forestières A 359, A 360, A 387, A 609 et B 43
4. Adhésion à l'Association des Communes Forestières de l'Ardèche pour l'année 2020
5. Décision modificative n°1 sur le budget primitif 2020
6. Fixation des tarifs des encarts publicitaires pour le bulletin municipal de l'année 2020
7. Cession de la parcelle AI 134 au lieudit « Pré Cussinel »
8. Indemnité Représentative de Logement (année 2019) réservée aux instituteurs

Points divers d'information

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

A Roiffieux, le 13 octobre 2020
Le Maire : C. DELORD

MAIRIE de ROIFFIEUX (Ardèche)